

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

REÇU A LA  
SOUS-PREFECTURE  
le: 17 NOV. 2015

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - 82

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE 12 Novembre (12/11/2015)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 06 novembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:** M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Maurice ANDRAL, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Mathieu RICHARD, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoint,**

Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), M. Gilles BENECH (représenté par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux.**

**ETAIENT ABSENTS :**

M. Michel PIRAME, M. Aïzen ABOUA, **Conseillers Municipaux.**

Madame Christine HEMERY est nommée secrétaire de séance.

**PATRIMOINE COMMUNAL – ACQUISITION – VENTES - LOCATIONS**

**24 – 12 Novembre 2015**

**REGULARISATION A L'ANGLE DE L'AVENUE CADOSSANG ET DE LA RUE DES CERISES : ECHANGE DE PARCELLES ENTRE M. BUOSI ET LA COMMUNE**

Rapporteur : M. CASSIGNOL.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'échange de parcelles entre M. BUOSI Roger et la commune de Moissac.

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,**

VU le procès-verbal d'arpentage du 16/3/2015,

**DECIDE** de l'échange des parcelles suivantes :

- La parcelle CN n°700 propriété de M. BUOSI Roger

contre

- La parcelle CN n°701, propriété de la commune de Moissac

- La parcelle CN n°702, propriété de la commune de Moissac

**DIT** que l'échange se fera sans soulte,

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour régulariser la cession,

**AUTORISE** le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de vente qui sera dressé par Maître Guillamat, notaire à Moissac.

Pour copie conforme

Moissac le 16 novembre 2015

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :